

Une mise au point du Dr Saadane

Dans un récent numéro « La Dépêche de Constantine » a reproduit le texte d'une lettre adressée par M. le Gouverneur Général au Maire de Biskra, l'accompagnant de commentaires spécieux qui mettent en cause notre ami, le Docteur Saadane.

Celui-ci nous fait tenir les documents suivants que nous insérons ci-dessous.

Leur lecture édifiera tout le monde.

Nous nous étonnons, d'ailleurs, qu'une lettre officielle du chef de la Colonie à un Magistrat Municipal, aie reçu une publicité aussi tapageuse.

Le Dr Saadane croit devoir signaler une certaine situation au Gouverneur Général, une réponse lui est faite, sous le couvert du Maire de Biskra. Il appartenait à ce dernier de la lui notifier, sans chercher à l'exploiter en faveur d'une cause dont on peut bien dire qu'elle ne s'identifie nullement avec les intérêts de ses administrés.

Le procédé non seulement manquait de correction, mais constituait un moyen déloyal d'assouvir ses rancunes contre un adversaire politique.

Monsieur le Rédacteur en chef, de « La Dépêche de Constantine ».

Dans le numéro de « La Dépêche de Constantine » du 15 courant, sous le titre « un beau geste de M. le Gouverneur Général pour la population de Biskra », vous m'avez mis en cause. Usant de mon droit de réponse, je vous prie de publier intégralement — suivant les prescriptions de la loi — aux mêmes lieux et place, sous le même titre, et dans le plus prochain numéro, la mise au point ci-jointe qui édifiera vos lecteurs sur la profondeur de la « déformation » dont, selon vous, je serais affligé; et qui me « ferait sacrifier les causes les plus humaines pour la satisfaction de mes passions » !

Veuillez agréer, M. le Rédacteur en chef, l'assurance de ma parfaite considération.

Dr SAADANE.

Voici le texte de la lettre qui a provoqué la réponse gubernatoriale, parue dans « La Dépêche de Constantine » du 15 courant, et qui, selon elle, m'a valu « une bonne leçon ».

« Biskra, le 24-10-35.

« Monsieur le Gouverneur général, « J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur les faits suivants, intéressant Biskra et sa région : Un médecin de Paris Mlle X... serait incessamment nommé comme médecin des indigents à Biskra au traitement de 50.000 francs par an, plus logement, voiture, chauffeur, infirmière. 40.000 francs seraient payés par le Gouvernement général. Je

ne puis que protester contre un pareil fait s'il se réalisait. Il existe à Biskra : un médecin des indigents, un médecin oculiste qui assure depuis plusieurs mois un service à l'hôpital Lavigerie et donne des consultations gratuites (11.000 en 5 mois), une sage-femme, des infirmières visiteuses, les sœurs missionnaires, un médecin militaire à Biskra, commune indigène qui fait des tournées dans les Zibans, un autre aux Ouled-Djellal. J'ai moi-même institué depuis deux ans des consultations gratuites — particulièrement fréquentées par des femmes — avec fournitures des médicaments, charitablement mis à ma disposition par des laboratoires de produits médicaux, essayant dans la mesure du possible d'apporter à l'œuvre commune ma contribution.

« Si l'on estime que c'est insuffisant — c'est mon avis — que me fait-on appel aux médecins civils installés ici depuis de nombreuses années, pour réorganiser l'assistance et la rendre plus efficace, ils ne refuseront certainement pas leur concours, puisqu'ils assurent le service médical l'été et qu'ils sont appelés souvent dans le Sud. Créer un nouveau fonctionnaire sans utiliser les concours qui sont sur place, c'est commettre un abus, méconnaître des intérêts légitimes et grever le budget d'une charge inutile. Les fonds destinés à cette création pourraient plus utilement être affectés aux frais d'hospitalisation et de médicaments pour les malades indigents, les deux communes de Biskra se plaignant souvent de l'insuffisance de leurs moyens. Si je vous signale ce fait, Monsieur le Gouverneur général, c'est qu'il constitue une anomalie, car pour moi personnellement je ne demande rien.

« Veuillez agréer, M. le Gouverneur général, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués ».

Dr SAADANE,

Conseiller général Batna-Biskra.

« Je pense qu'après lecture de cette lettre, les esprits même les moins bienveillants seront édifiés !

« M. le Gouverneur général m'informe que la nouvelle création est l'œuvre d'une ligue privée. Je suis heureux de l'apprendre.

« La grande majorité des Biskris serait véritablement enchantée de connaître les généreux philanthropes qui donnent un tel exemple de discrète et judicieuse charité.

« En ce qui me concerne, mon concours est acquis à l'action du nouveau confrère — qui ne l'ignore point — quels que soient par ailleurs les desseins des animateurs de la ligue ».

Dr SAADANE.